Journée du réseautage FUTUREMEM le 18 septembre 2025 aux SwissSkills à Berne

Conclusion de l'échange de groupe «Praticien/ne en mécanique (MP), mécanicien/ne de production (PR), polymécanicien/ne (PM) – nouveaux profils, nouvelles exigences pour les métiers mécaniques: quels enjeux pour l'entreprise, les cours interentreprises et l'école professionnelle?»

Avec la suppression du profil G du PM, la formation de mécanicien/ne de production CFC sera davantage mise en avant, car elle convient souvent mieux aux apprentis moins à l'aise sur le plan scolaire. La perméabilité entre les professions PM, PR et MP est garantie: les entreprises peuvent, en fonction des aptitudes, permettre un passage de PM à PR ou un apprentissage supplémentaire raccourci de PR à PM en accord avec l'office cantonal de formation professionnelle. Pour la rentrée 2026, un recrutement attentif tenant compte des forces et intérêts individuels sera essentiel; parallèlement, l'image du métier du mécanicien de production doit être renforcée par un marketing ciblé. Enfin, dans les écoles professionnelles, le passage accru des matières isolées vers des champs d'apprentissage offre un soutien supplémentaire aux apprentis plus fragiles, car ce n'est plus seulement la performance individuelle qui est évaluée, mais la compréhension globale.

Questions clés discutées et conclusions:

- *Quels ajustements entre PR/PM prévoyez-vous sur votre site?*
  Avec la suppression du profil G chez le polymécanicien, on peut s'attendre à une augmentation du nombre de mécaniciens de production CFC formés. Cela paraît pertinent, car l'expérience des dernières années montre que le métier de mécanicien de production constitue souvent un choix plus adapté pour les élèves issus de l'école obligatoire qui rencontrent davantage de difficultés scolaires. En débutant une formation initiale de mécanicien de production, ils accèdent généralement plus facilement à l'apprentissage, obtiennent plus rapidement des réussites et de bons résultats scolaires, ce qui renforce leur motivation et conduit dans la majorité des cas à l'obtention réussie du CFC. De plus, les mécaniciens de production formés restent plus souvent dans leur métier après l'apprentissage, au lieu de suivre immédiatement une formation continue.

- *Comment garantir les passerelles entre PM/PR/MP ?*
  Les participants ne voient pas de difficultés majeures en ce qui concerne la perméabilité verticale entre le CFC de polymécanicien et le CFC de mécanicien de production. Deux axes principaux se sont dégagés de la discussion:
  - Certaines entreprises prévoient de continuer à proposer exclusivement des places d'apprentissage de polymécaniciens CFC et d'examiner, au cours de la formation, si un changement vers la formation de mécanicien de production CFC est indiqué pour certains apprentis. Dans ce cas, un nouveau contrat d'apprentissage est conclu, ce qui permet d'orienter le parcours de formation vers un profil professionnel mieux adapté aux atouts individuels.
  - À l'inverse, d'autres entreprises proposent d'abord une formation initiale de mécanicien/ne de production CFC et, si les aptitudes scolaires le permettent, offrent ensuite aux apprentis un apprentissage supplémentaire raccourci de polymécanicien/ne CFC. Il est important de préciser qu'une formation tertiaire reste accessible directement après l'obtention du CFC de mécanicien/ne de production, comme c'est le cas pour n'importe quel diplôme CFC.

- *Quelles mesures doivent être prises pour la rentrée 2026?*
  Lors du recrutement des nouveaux apprentis, une attention accrue devra être portée à leurs forces et intérêts individuels. Avec la suppression du niveau G dans la profession de polymécanicien/ne CFC, il n'est plus possible d'adapter le niveau de formation au sein de cette profession; un changement vers la formation de mécanicien/ne de production CFC implique la résiliation du contrat d'apprentissage en cours et la conclusion d'un nouveau.

  Les participants s'accordent sur la nécessité de renforcer le profil professionnel du mécanicien de production. La formation initiale de trois ans suscite toujours des réserves dans l'opinion publique: beaucoup privilégient une formation de quatre ans de polymécanicien, même si tous les apprentis n'ont pas les prérequis scolaires nécessaires. Pourtant, il s'agit également d'un diplôme CFC à part entière. Alors que les milieux professionnels comprennent bien cette différenciation, les parents et les futurs apprentis conservent des préjugés. Un marketing ciblé devra donc contribuer à accroître l'attractivité et la reconnaissance du métier de mécanicien de production.

- *Quels ajustements, changements ou investissements sont nécessaires?*
  Plusieurs entreprises ont proposé, dans le contexte de ce nouveau focus de recrutement, que l'organe responsable mette à disposition un test d'aptitude standardisé facultatif comme outil d'aide à la décision.

  Il convient également de souligner qu'une réorientation des contenus est prévue dans les écoles professionnelles: l'évaluation ne portera plus uniquement sur des matières isolées mais adoptera davantage une approche globale sous forme de champs d'apprentissage. Cette approche renforce le lien entre la théorie et la pratique et permet de mieux relier les contenus techniques entre eux. Les apprentis un peu plus faibles en bénéficient en particulier, car leurs performances ne sont plus évaluées exclusivement matière par matière, mais dans le cadre des compétences opérationnelles globales. Cela offre une vision plus complète de leurs capacités et facilite un soutien ciblé.

Accès à des documents complémentaires sur le sujet :

- futurememe.swiss/Transversal à différents lieux d'apprentissage, Changements spécifiques à la profession
  Différenciation PM-PR-MP (https://futurememe.swiss/assets/inhalt/Downloads/Differenciation-PM-PR-MP.pdf)

Nous remercions tous les participants pour leur collaboration active et les nombreuses contributions précieuses qui nourrissent la mise en œuvre.

Jürg Brunner, développeur professionnel Swissmem
René Weyermann, développeur de carrière Swissmechanic